



Renouvellement des licences pour la saison 2014 / 2015

Renseigner les informations personnelles (dont indication Taille obligatoire) Partie gauche Licencié Ne pas remplir la partie "Information Assurances" (tacite reconduction) Imprimé de Sauf en cas de changement d'option (B ou C) demande de Séances licence (joint à ce d'inscription: Compléter le certificat médical <u>et</u> le cadre courrier) surclassement si le licencié est en 2ème année Partie droite Médecin de sa catégorie (1997,1998,2000,2002 et Vendredi 6 juin 2004) - surclassement automatique sans de 17h30 à 19h30 certificat médical pour juniors 1995 et 1996 e.t Samedi 21 juin Le règlement sera effectué le jour de l'inscription et pourra se faire en : de 10h à 12h * Espèces / Chèque bancaire / Pass sport et coupons sport / Chèques vacances / Comité d'entreprises. Salle de => L'encaissement du règlement se fera en octobre convivialité de => Des facilités de paiement peuvent être accordées. Règlement => Les demandes de licence ne seront envoyées au Comité que lorsque le règlement aura Tabarly de la licence été effectué. => 1/2 tarif sur la 3ème licence la moins élevée d'une même famille et gratuité à partir de la 4ème. => Aucun remboursement ne sera effectué après le 15/09 à partir de la catégorie benjamin et plus. Pour les petits, possibilités de remboursement partiel jusqu'au 30/10/2014.

Les tarifs des cotisations pour la saison 2014/2015 sont les suivants :

Catégories	Année	Cotisation
Seniors et Loisirs	à partir de 1994	128 €
Juniors	1995 - 1996 - 1997	123 €
Cadets	1998 - 1999	118 €
Minimes	2000 - 2001	103 €
Benjamins	2002 - 2003	103 €
Poussins	2004 - 2005	92€
Mini Poussins	2006 - 2007	82€
Ecole de Basket	2008 - 2009	67 €
Frais de mutation et de licence T	catégories cadets et seniors	95 €
	catégorie minimes	48 €

A Savoir:

- Si non inscription en juin, majoration de 10% sur le tarif de la licence et licencié non prioritaire
- -> Chaque licencié doit prendre connaissance de la charte du basketteur mis à disposition sur le site de l'ASA : elle résume les droits et les devoirs de tout licencié de l'ASA et notamment l'obligation de respecter les désignations d'arbitrage et de table de marque (à partir de la catégorie benjamin(e)))
- Surclassement : Il est demandé par le club pour tous les enfants en 2ème année de chaque catégorie. Pour la saison 2014/2015, sont concernés les licenciés né(e)s en 2006, 2004, 2002,2000, 1998 et 1997.
- Le surclassement permet à l'ASA Basket d'avoir la possibilité de faire jouer exceptionnellement un licencié dans une équipe de catégorie supérieure.

Pour les nouvelles inscriptions :

- => Fournir une photocopie de la carte d'identité du futur licencié ou une photocopie de l'extrait d'acte de naissance du livret de famille.
- => Faire remplir le certificat médical par votre médecin sur l'imprimé FFBB que vous trouverez sur le site de l'ASA Basket.

Important: Avant toute inscription définitive, le club se réserve la possibilité de faire effectuer un test au futur joueur afin de confirmer l'inscription.

Merci de votre coopération Salutations sportives

Les responsables licences

Secteur féminin

Cécile RETHORE

9 rue Nicolas Poussin 49000 ANGERS

2 02 41 34 30 48

Secteur masculin

Bernard EMERIAU

4 Allée Edgar Degas 49240 AVRILLE

2 02 41 69 62 22

Association Sportive d'Avrillé Basket-Ball

Siège social : Stade Auguste Delaune 49240 AVRILLE Secrétariat : 5, allée Alfred Sisley 49240 AVRILLE Internet : http://www.asabasket.asso.fr